CONFERENCE-DEBAT DU CAG

Sur le thème : « ARBITRAGE ET MEDIATION : REALITES, COMPLEMENTARITES ET PERSPECTIVES AU CAMEROUN »

Samedi 10 Décembre 2011 à partir de 09 heures

Dans le cadre de la vulgarisation de l'arbitrage et de la promotion du Centre d'Arbitrage du GICAM (CAG), le GICAM organise le 10 Décembre 2011 au palais des congrès de Yaoundé dans le cadre de le foire PROMOTE, une conférence-débat sur le thème : **« ARBITRAGE ET MEDIATION : REALITES, COMPLEMENTARITES ET PERSPECTIVES AU CAMEROUN ».**

Cette conférence-débat - qui est ouverte aux chefs d'entreprises, aux juristes et praticiens du droit (juristes d'entreprise, avocats, huissiers, notaires, magistrats, …) et, en général, à tous les prescripteurs potentiels de clauses d'arbitrage et de médiation - sera animée par des personnalités ayant une notoriété avérée dans le domaine de la médiation et de l'arbitrage et verra notamment la participation de Monsieur Eric BIESEL de la Chambre de commerce et des métiers de Genève.

L'activité sera déclinée suivant le programme ci-après :

09h-09h10 : Ouverture et présentation de l'activité :

09h15-10h00

Sous-thème 1 : Médiation commerciale : Présentation générale

Monsieur Eric BIESEL
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (Suisse)

L'intervenant exposera en particulier sur les points suivants :

- Introduction sur les modes alternatifs de règlement des litiges ;
- Présentation de la médiation et ses principaux atouts ;
- Impact de la médiation sur la résolution pacifique des affaires, à côté de l'arbitrage.

10h05-10h50

Sous-thème 2 : Les applications de l'arbitrage dans notre législation

Pr. MEVOUNGOU NSANA
Université de Yaoundé 2
Il s'agira entre autres de :

- Présenter l'évolution de la législation arbitrale au Cameroun ;
- Faire le point sur l'application des textes en matière arbitrale ;
- Dresser un état des lieux des domaines pour lesquels le recours à l'arbitrage est le plus habituel ;

Sous-thème 3 : Arbitrage et climat des affaires

10h55-11h40

Me Sylvain SOUOP
Avocat au Barreau du Cameroun, Arbitre CAG

L'intervenant fera ressortir en particulier l'impact de l'arbitrage sur la vie des affaires et comme facteur d'incitation à l'investissement ;

11h45-12h30

Sous-thème 4 : Mise en œuvre des procédures arbitrales

Monsieur Jean Claude AWANA,
Magistrat, Directeur des Professions judiciaires au Ministère de la Justice

L'exposant fera le point sur :

- l'effectivité des procédures arbitrales et fera le point sur les difficultés rencontrées ;
- le particularisme entourant la décision arbitrale et son impact sur l'exécution de la sentence.

Votre présence est vivement souhaitée.